

Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?

Synthèse du Rapport élaboré
par la Commission Agriculture et Alimentation
de Coordination SUD en 2007

Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?

Synthèse du Rapport élaboré par la Commission Agriculture
et Alimentation de Coordination SUD en 2007

● SEPTEMBRE 2008

La Commission Agriculture et Alimentation de Coopération SUD, entend, par ce travail¹, replacer les agricultures familiales au cœur des préoccupations de développement dans les pays du Sud. Il souligne les atouts des agricultures familiales en termes d'emploi, de réduction de la pauvreté, d'efficacité économique, de sécurité alimentaire, de préservation de l'environnement et de structuration du milieu rural.

Cet argumentaire est construit à partir d'une étude bibliographique et d'études de cas réalisées par les partenaires des membres de la Commission. Les première et deuxième parties abordent l'enjeu fondamental que représentent les agricultures familiales et paradoxalement, le manque d'intérêt qui leur a été porté jusqu'à récemment dans le cadre des politiques de développement internationales. Dans une troisième partie, sont exposés les principaux arguments en faveur de la promotion et de la défense des agricultures familiales, indispensables au développement des pays du Sud.

L'agriculture familiale, parent pauvre des politiques publiques du Sud

L'agriculture familiale : une réalité omniprésente, des situations diverses

Le terme « agriculture familiale » est défini ici comme une forme de production marquée par le lien structurel existant entre les activités économiques et la structure familiale.

Cette relation influe sur le processus de décision, notamment sur le choix des activités, de l'organisation du travail familial, ainsi que la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine (Bélières et al. 2002)².

¹ *Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ?*, Coopération SUD, 91 pages, 2007. Disponible à l'adresse : http://coordinationsud.org/IMG/pdf/Agricultures_familiales.pdf

² Bélières et al., *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?*, CIRAD-TERRA, Montpellier, 2002.

Selon la FAO³, 43 % de la population active mondiale est employée dans le secteur agricole, et 53 % dans les pays en développement, où la majorité de la population vit donc de l'agriculture. Les écarts entre les pays en développement sont importants, avec en moyenne 18 % de la population active travaillant dans l'agriculture en Amérique latine contre plus de 60 % en Afrique et en Asie. La grande majorité de cette population agricole travaille dans le cadre d'une exploitation familiale.

Mais ces exploitations connaissent une grande diversité, entre des groupes de chasseurs-cueilleurs pratiquant une agriculture forestière et les exploitations entièrement mécanisée où un seul actif cultive plusieurs centaines d'hectares. Cette variété des contextes se traduit par de grandes différences entre les exploitations familiales en termes de mécanisation, de productivité, de richesse créée, et donc des intérêts parfois divergents, notamment dans la régulation des échanges internationaux.

Cette diversité impose l'emploi du pluriel, on parlera donc des agricultures familiales.

La pertinence du concept d'agriculture familiale se trouve aussi dans son opposition à l'agriculture capitaliste. Par agriculture capitaliste, nous entendons les exploitations en général de grande taille où la propriété, la gestion et le travail agricole sont réalisés par des individus sans lien de parenté. Le propriétaire fournit le capital et emploie des salariés pour la gestion de l'exploitation et le travail des champs, il cherche donc à rémunérer le capital investi, et non le travail investi comme dans le cas de l'agriculture familiale. Il existe aussi des modèles hybrides où le propriétaire est présent sur l'exploitation en tant que gérant mais a massivement recours à la main-d'œuvre salariée. Dans ce document, ce type d'agriculture, parfois qualifiée de patronale, ne sera pas considérée comme une agriculture familiale.

Un secteur vital pour la moitié de la population du Sud, mais oublié par les gouvernements

Selon le rapport 2008 de la Banque mondiale, 1,5 milliard de personnes vivent sur de petites exploitations. En Afrique sub-saharienne, 80 % des exploitations agricoles sont familiales⁴, et plus de 60 % de la population active travaille dans l'agriculture. Pourtant, en 2004, seuls 4 % des investissements publics étaient destinés à l'agriculture⁵.

Au-delà de la faiblesse des fonds publics destinés à l'agriculture dans les pays en développement, les investissements sont orientés en priorité à l'agriculture capitaliste ou patronale.

Le gouvernement brésilien, par exemple, soutient fortement son agriculture qui joue un rôle majeur dans les exportations du pays. Mais malgré le nombre plus important d'agriculteurs familiaux (4,1 millions d'exploitations familiales sur 4,5 millions au total), l'agriculture capitaliste reçoit la grande majorité des fonds publics. Ainsi, en 2006, le ministère de l'agriculture (responsable de l'agrobusiness) gérait un budget de 58 milliards de Reais, tandis que le ministère du développement agricole (en charge de l'agriculture familiale) ne disposait que de 12 milliards de Reais.

Ce déséquilibre entre le fort soutien à l'agriculture capitaliste et des agriculteurs familiaux laissés pour compte est commun à de nombreux pays.

³ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, 2005.

⁴ Nagayets O., *Small farms : current status and key trends*, IFPRI, 2005.

⁵ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*.

Des succès lorsque les politiques agricoles sont en faveur des agricultures familiales

Les pays ayant mis en place des politiques agricoles ambitieuses élaborées en partenariat avec les agriculteurs familiaux produisent des effets positifs, bien au-delà du seul secteur agricole. Il s'agit de promouvoir un modèle de développement équilibré qui profite au plus grand nombre.

Historiquement, les processus de développement en Europe, en Amérique du Nord et pour certains pays d'Asie de l'Est (Japon et Corée du Nord, Chine et Vietnam plus récemment) se sont appuyés sur un soutien fort et durable aux agricultures familiales. Ces pays ont connu et connaissent des gains de productivité généralisés dans l'agriculture grâce à l'investissement des exploitants, une diversification des productions, une baisse de l'incidence de la faim et de la pauvreté dans les campagnes et des flux de populations soumis à la demande de l'industrie en main-d'œuvre et non à l'incapacité de l'agriculture à l'employer. Ces processus se sont généralement accompagnés d'exode rural pour répondre à la demande en main-d'œuvre du secteur industriel en développement.

Très rares sont les cas de développement économique sans que les agriculteurs soient soutenus et les marchés agricoles protégés⁶.

Il faut souligner que ces politiques agricoles sont le fruit de la prise en compte des intérêts de l'agriculture familiale dans leurs contextes nationaux et ne sont pas une application de modèles définis par les institutions internationales. Cela signifie donc qu'il est nécessaire d'identifier les atouts, et les limites, des agricultures familiales dans leurs contextes spécifiques si l'on veut pouvoir les soutenir efficacement.

Par ailleurs, l'appui aux agricultures familiales s'avère moins coûteux que le soutien aux exploitations capitalistes, d'une part en termes budgétaires, et surtout en termes d'externalités négatives : faible incidence du chômage, moins de dégradations environnementales, cohésion sociale renforcée, création d'emplois.

Un désintérêt pour l'agriculture dans les stratégies de développement

Depuis la fin des années 1980, on observe que la majorité des pays en développement a abandonné les politiques agricoles ambitieuses destinées aux agricultures familiales.

Ce désintérêt pour l'agriculture est également perceptible au sein des stratégies de développement des organismes de coopération nationaux et internationaux. En 2004, la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement au niveau mondial s'établissait à moins de 4 %⁷, en baisse constante depuis le début des années 1980 où elle s'élevait à 16 %. Il y a donc bien eu une désaffection de la part des bailleurs de fonds envers le secteur agricole qui n'était plus un secteur prioritaire.

Cette désaffection est d'autant plus marquée que les agricultures familiales sont souvent perçues comme traditionnelles et archaïques, à l'inverse d'une agriculture capitaliste qui serait le reflet de la modernité et du progrès. Cette vision moderniste de l'agriculture a contribué à orienter les maigres fonds publics investis dans le secteur agricole vers des projets rarement profitables aux agriculteurs familiaux.

⁶ Seule la Grande-Bretagne, grâce à sa puissance commerciale et à la sécurité d'approvisionnement du Commonwealth, a pu développer son économie tout en abandonnant sa paysannerie et en ouvrant largement son marché.

⁷ La somme de l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale destinée à l'agriculture s'établissait à 3,4 milliards de dollars en 2004, (Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008*).

Un contexte qui devient favorable au soutien des agricultures familiales

Il semble néanmoins qu'on assiste aujourd'hui à un changement dans les priorités de développement des institutions internationales et des partenaires techniques et financiers, qui laisse entrevoir de nouvelles perspectives de soutien des agricultures familiales. Plusieurs facteurs expliquent ce changement.

La place de l'agriculture réaffirmée au sein des politiques de développement, mais des solutions limitées

En premier lieu, les résultats obtenus par les politiques de développement de ces quinze dernières années ne sont pas à la hauteur des attentes. Depuis quelques années, les acteurs du développement ont pris conscience que la lutte contre la pauvreté ne pouvait se résumer à faciliter l'accès aux services essentiels mais devait aussi permettre aux individus d'avoir les moyens d'y accéder. Dans un contexte où il est fréquent que la majorité de la population vive de l'agriculture, améliorer les revenus passe avant tout par un soutien au secteur agricole.

Cependant, le contexte est différent de celui de la période des indépendances et les gouvernements ont rarement les moyens de mettre en place des politiques agricoles ambitieuses. Le désengagement de l'État et l'ouverture des marchés imposés par les plans d'ajustement structurels limitent fortement les capacités des gouvernements, notamment africains, à mettre en place des politiques de soutien et de protection de leurs agricultures familiales.

Aujourd'hui, les bailleurs envisagent de nouvelles formes de soutien au secteur agricole et rural, certaines sont reprises dans le rapport 2008 de la Banque Mondiale. Ce rapport propose trois modèles de développement pour le secteur agricole : un premier modèle qualifié d'agro-industriel avec une contractualisation des producteurs, le second modèle dans lequel les producteurs répondraient à la demande de marchés de niche et fourniraient des filières structurées à destination de la grande distribution, et un troisième modèle où le manque de perspective du secteur agricole serait compensé par l'emploi non-agricole en milieu rural. Le sort de millions d'agriculteurs familiaux n'est pas pris en compte dans ces modèles restrictifs; ces propositions rentrent en contradiction avec les revendications des mouvements paysans des pays concernés.

Crise alimentaire et retour de l'intérêt porté à l'agriculture

La hausse des prix alimentaires montre clairement les limites d'un système où l'alimentation de base de la majorité de la population mondiale serait assurée par quelques pays exportateurs. On assiste aujourd'hui à une reconnaissance du rôle incontournable des producteurs nationaux dans la fourniture de denrées alimentaires de manière durable et stable. Ce revirement est illustré, jusqu'à présent, par les nombreuses déclarations des organes de coopération nationaux et internationaux s'engageant à augmenter leurs investissements dans le secteur agricole. Mais les faits tardent à confirmer ces intentions. Par exemple, en 2007, l'Agence française de développement (AFD) n'a accordé que 8 % de ses financements au secteur agricole et entend consacrer, à l'horizon 2011, « 15 % de ses engagements en faveur du développement rural »⁸. De plus, le type d'agriculture à soutenir n'est pas clairement défini et fait toujours l'objet de débats, aussi bien dans les pays du Sud qu'au sein des institutions internationales.

⁸ AFD, Rapport d'activité 2007.

Quatre principaux arguments en faveur des agricultures familiales

Les agricultures familiales peuvent maintenir et créer des emplois, ralentir l'exode rural

- *Les agricultures familiales pourvoyeuses d'emplois dans les pays en développement*

Par son fonctionnement, l'agriculture familiale optimise la main-d'œuvre familiale disponible. Les arbitrages au sein de l'exploitation visent à rentabiliser au mieux la force de travail présente.

À l'inverse, sur une exploitation capitaliste, les arbitrages se font en fonction de la rentabilité des investissements. Le propriétaire n'investira dans l'exploitation agricole que si la rentabilité du capital y est supérieure à celle offerte par d'autres secteurs de l'économie (immobilier, finance, industrie, commerce). La main-d'œuvre n'est qu'un facteur pris en compte dans ses coûts de production. Le propriétaire peut aussi choisir de se passer d'une main-d'œuvre nombreuse et s'orienter vers la moto-mécanisation, alors même que la région connaît un chômage de masse. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine d'un tel choix : moindre coût de la mécanisation par rapport aux charges salariales, gestion difficile de la main-d'œuvre, rapidité de l'exécution et maîtrise du travail.

- *Les agricultures familiales permettent de ralentir l'exode rural et de lutter contre le chômage massif*

Le chômage massif ou le sous-emploi que connaissent la plupart des pays en développement entraîne un coût d'opportunité du travail agricole quasi nul⁹. Les agricultures familiales permettent d'employer cette main-d'œuvre abondante en intensifiant le travail sur l'exploitation et grâce à la solidarité familiale.

Cependant, lorsqu'une agriculture de type capitaliste est favorisée au détriment de l'agriculture familiale, il y a très souvent concurrence pour la terre et les ressources naturelles qui sont privatisées, concentration foncière et accélération de l'exode rural. Les enfants d'exploitants, ou les exploitants eux-mêmes, sont alors contraints à migrer vers les villes, malgré les faibles perspectives d'emploi.

Cet exode rural prend des proportions plus ou moins importantes suivant les pays et les régions en fonction du soutien apporté, par les gouvernements à l'agriculture capitaliste au détriment des agricultures familiales. Il en résulte à la fois une accélération de l'exode rural, et la croissance anarchique des centres urbains qui connaissent de grandes difficultés pour absorber les populations migrantes. Malgré leur croissance économique, les grands centres urbains ne sont pas en mesure d'offrir un emploi productif à tous ces nouveaux citadins, condamnés à un chômage plus ou moins déguisé.

⁹ Un coût d'opportunité du travail proche de zéro signifie que le travailleur ne renonce pas à des revenus supplémentaires en faisant cette activité. En effet, les salaires et la quantité d'emplois offerts en dehors de l'agriculture sont très faibles et ne constituent pas une incitation à changer d'activité. Si le coût d'opportunité augmente, alors il peut avoir intérêt à changer d'activité afin de maximiser ses revenus.

Sans un soutien fort aux agricultures familiales, il ne sera pas possible de garantir un emploi et un revenu aux populations des pays en développement en forte croissance démographique. Dans le contexte d'une agriculture familiale soutenue, lorsque les centres urbains deviennent demandeurs de main-d'œuvre pour leur développement, alors les salaires offerts peuvent attirer les populations rurales les moins productives (du moins, aux revenus les plus faibles) : le coût d'opportunité du travail augmente, aussi bien à la campagne qu'en ville. L'exode rural a bien lieu mais il est plus progressif et se fait davantage par choix que par défaut.

Le développement des agricultures familiales contribue à lutter contre la pauvreté et les inégalités

● *La capacité de l'agriculture à lutter contre la pauvreté*

Selon le rapport 2008 de la Banque mondiale, les trois quarts des pauvres des pays en développement vivent en zone rurale, soit 883 millions de personnes. Toute action permettant d'améliorer les revenus des ruraux a donc un impact fort sur la réduction de la pauvreté. Le rapport démontre l'efficacité du développement agricole pour lutter contre la pauvreté : la croissance dans ce secteur est deux à trois fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance enregistrée dans les autres secteurs de l'économie.

Lipton (2005)¹⁰ affirme que les gains de productivité de certaines agricultures familiales des pays d'Asie du Sud-Est ont joué un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté de masse dans les années 1980. Malgré ce constat, les gouvernements et les bailleurs continuent de porter l'essentiel de leurs appuis vers l'essor d'exploitations qu'ils considèrent comme « modernes », c'est-à-dire souvent capitalistes (grandes superficies, efficacité, forte maîtrise technique)¹¹. Pour ces décideurs, ce type d'exploitation serait le moteur du développement économique de la région ou du pays et, à terme, devrait permettre de réduire la pauvreté.

Mais les inégalités inhérentes à ce type de développement doivent être prises en compte. Les bénéfices issus des gains de productivité sont généralement réservés au seul propriétaire et la main-d'œuvre locale en profite rarement. Cela accentue les inégalités de revenus à l'intérieur de la société. De plus, ces gains de productivité sont souvent en partie le résultat d'aides du gouvernement ; il est donc regrettable que des transferts fiscaux augmentent les revenus d'une partie de la population déjà favorisée, au lieu de servir le plus grand nombre, c'est à dire les agriculteurs familiaux.

● *Les agricultures familiales, des agricultures productives*

D'un point de vue économique, les agricultures familiales offrent (si elles sont soutenues) un modèle de développement plus efficace que l'appui aux grandes exploitations.

L'argument mis en avant au profit de l'agriculture capitaliste est sa plus grande productivité par travailleur. Cela est possible grâce à la mécanisation ou au choix de systèmes de production extensifs (élevage extensif par exemple). D'où un faible nombre d'actifs par hectare dans ce type d'exploitation.

À l'inverse, les agricultures familiales maximisent le travail familial sur la surface dont elles disposent ; le foncier qui est la ressource rare est donc optimisé. Les revenus dégagés par actif

¹⁰ Lipton M., *The Family Farm in a Globalizing World*, IFPRI, 2005.

¹¹ Par exemple, dans les intentions du gouvernement sénégalais, le développement de l'agriculture passe nécessairement par de grandes exploitations créées avec des capitaux étrangers dont la production est destinée au marché européen (Afrique agriculture, février 2008).

sont souvent plus faibles, mais la surface cultivée est, elle aussi, faible. Le résultat est une productivité par hectare plus élevée pour ces petites exploitations grâce à des techniques plus intensives et des choix de cultures mieux adaptés à la disponibilité en main-d'œuvre.

De plus, les économistes ruraux ont montré les déséconomies d'échelle engendrées par les structures trop grandes (souvent gérées de manière capitaliste) alors que les plus petites exploitations s'avèrent être plus efficaces sur le plan économique. Cette relation inverse entre taille et rendements vaut aussi pour les pays développés, comme l'a démontré Rosset (1999)¹².

Sur une superficie donnée (une parcelle, une région, un pays), les agricultures familiales produisent donc davantage de richesse (PIB) que l'agriculture capitaliste. Et cette production de richesse se fait de manière plus équitable, en utilisant intensivement la main-d'œuvre, ce qui est avantageux en cas de taux de chômage élevé.

- *Les agricultures familiales favorisent l'innovation par l'investissement des revenus*

L'objectif de l'agriculture capitaliste étant essentiellement de parvenir à rentabiliser ses investissements, le moyen qu'ont trouvé les gouvernements pour que ce secteur innove est de faciliter ses investissements. Par exemple, les banques publiques brésiliennes accordent facilement des prêts à très long terme aux grands propriétaires terriens, ces prêts étant rarement remboursés : il s'agit bien d'une subvention de l'agriculture capitaliste, qui est d'ailleurs très coûteuse. Les rééchelonnements de dettes de l'agrobusiness portent sur plusieurs centaines de milliards de Reais.

À l'inverse, contrairement à l'agriculture capitaliste, les agricultures familiales investissent sur l'exploitation même si les taux de rentabilité ne sont pas aussi élevés que dans les autres secteurs de l'économie. En cas de bonne récolte ou de prix de vente élevés entraînant une hausse des revenus, la famille investira le surplus de trésorerie sur l'exploitation car c'est à la fois le lieu de vie et de travail. Ces investissements seront souvent directement ou indirectement productifs et permettront une amélioration des capacités ou des modes de production. L'amélioration des systèmes de production familiaux n'est donc pas soumise à la rentabilité du capital mais à la capacité d'investissement des producteurs.

Les agricultures familiales peuvent nourrir les populations

- *Les agricultures familiales sont un levier pour réduire l'insécurité alimentaire*

En premier lieu, l'agriculture familiale permet à la famille de l'exploitant d'assurer au moins une partie de son alimentation de manière autonome. Cet aspect est loin d'être négligeable alors que le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement était estimé à plus de 820 millions en 2006¹³, dont les trois-quarts vivaient en zone rurale : il s'agit bien souvent de producteurs agricoles dont le travail ne suffit pas à nourrir convenablement leur famille, faute de soutiens adaptés. Ces producteurs sont alors incités à quitter le monde agricole pour les centres urbains où ils trouvent une nourriture importée bon marché, mais qui favorise une dépendance alimentaire. Cette dépendance peut s'avérer risquée en cas de hausse brutale des prix mondiaux. En donnant les moyens à ces agriculteurs de produire une nourriture suffisante pour subvenir aux besoins de leur famille et dégager des revenus, les États peuvent améliorer la sécurité alimentaire de leur population sans aggraver leur facture alimentaire.

¹² Rosset P., *The multiple functions and benefits of small farm agriculture*, Food First, 1999.

¹³ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, 2007.

L'ouverture des pays en développement aux échanges de denrées agricoles ne permettra pas d'y réduire l'incidence de la sous-alimentation car les populations souffrant de la faim ne sont pas solvables. Le manque de sources de revenus en milieu rural empêche une partie de ces populations d'acquiescer une nourriture qui est souvent disponible. L'Inde disposait encore récemment de stocks de plusieurs millions de tonnes de céréales alors que 200 millions d'Indiens étaient sous-alimentés (Sharma, 2005)¹⁴.

De même, au niveau mondial, la baisse des prix des céréales entre le milieu des années 1990 et 2006 et l'ouverture des barrières douanières se sont accompagnées d'une hausse du nombre de personnes sous-alimentées.

Alors qu'il peut sembler paradoxal que la majorité des personnes souffrant de la faim dans les pays du Sud se trouvent en zone rurale, il s'agit d'une opportunité pour les gouvernements de ces pays car ces populations sous-alimentées peuvent rapidement améliorer leur condition si on leur donne les moyens d'augmenter leur production agricole. À l'inverse, en important une nourriture dont le prix est instable ou en favorisant la production d'une agriculture capitaliste, les gouvernements tendent à aggraver la situation.

● *Les agricultures familiales peuvent approvisionner les marchés locaux*

La forte croissance démographique de la plupart des pays en développement et l'urbanisation progressive de ces derniers posent la question de la capacité des exploitations familiales à répondre à cette hausse de la demande.

Dans les faits, les agriculteurs familiaux ont prouvé leur capacité à augmenter leur production pour répondre à cette demande, dans un premier temps en augmentant les surfaces cultivées, puis en optant pour des techniques plus intensives, dès lors qu'ils ont les moyens suffisants pour investir.

Par exemple, au cours des vingt dernières années, les pays enclavés sahéliens (où l'agriculture familiale est prédominante) ont connu une croissance de la production céréalière équivalente à celle de leur population, maintenant un taux d'auto-provisionnement céréalier constant¹⁵. Au niveau de la CEDEAO, la production vivrière est passée de 59 millions de tonnes en 1980 à 212 millions de tonnes en 2006 (Blein et al., 2008)¹⁶. Selon les auteurs de cette étude, « partout où la production a bénéficié d'un minimum d'incitation (introduction de meilleures techniques de production, prix suffisamment rémunérateurs et sécurisation des débouchés), elle a réalisé des prouesses indéniables que ce soit pour les cultures de rente, ou les cultures vivrières (le riz dans la zone office du Niger, la tomate au Sénégal) ».

● *Les agricultures familiales peuvent aussi être performantes à l'exportation*

Pour de nombreux États en développement, l'agriculture est un moyen essentiel d'obtenir des devises étrangères ; ces États favorisent alors le développement des cultures d'exportation.

Du fait de leur flexibilité et de leur capacité d'alternance entre cultures vivrières et cultures commerciales, les exploitations familiales sont à même de fournir les marchés internationaux en cultures de rente. Alors que l'agriculture capitaliste exige des investissements importants et est pénalisée par sa relative inertie, les agricultures familiales peuvent adapter leurs cultures d'une année sur l'autre en fonction des prix et des capacités de commercialisation. Pour cela, elles doivent évidemment disposer d'une information fiable et des moyens de produire et de commercialiser adaptés.

¹⁴ Sharma D., *Whose livelihoods are we talking about ?*, ICT, 2005.

¹⁵ Blein, Soulé, Faivre-Dupaigre et Yérima, *Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest*, FARM, 2008.

¹⁶ Ibid.

De nombreux exemples illustrent l'efficacité des agricultures familiales dans la production de cultures commerciales. En Afrique de l'Ouest, après des tentatives de confier les cultures du coton, de l'arachide et du cacao à des grandes entreprises ou plantations privées, la puissance coloniale s'est adressée aux petits exploitants. Au moment des indépendances, le choix a été fait de confirmer les agriculteurs familiaux dans leur rôle de fournisseur des marchés d'exportation avec des programmes de stabilisation des prix et de financement des investissements.

En Amérique latine, l'importance des exploitations capitalistes dans les productions commerciales tendrait à prouver leur supériorité pour approvisionner les marchés d'exportation. Mais il faut souligner les soutiens dont dispose l'agriculture capitaliste et qui faussent la concurrence avec l'agriculture familiale : facilité du crédit (qui s'apparente souvent à des subventions déguisées), immenses propriétés issues de la période coloniale ou acquises à très bas prix et main-d'œuvre très bon marché. Malgré cela, les agricultures familiales parviennent à gagner des parts de marché concernant les cultures d'exportations. Au Honduras, le secteur paysan est devenu le principal producteur de café grâce à une politique de soutien de la filière fondée sur l'accès au crédit pour les producteurs familiaux et la recherche en milieu paysan.

Les spécificités des agricultures familiales font que celles-ci sont à la fois capables d'assurer la sécurité alimentaire des personnes qui en dépendent directement (parfois plus de la moitié de la population nationale), de fournir des marchés locaux et nationaux en forte croissance, et de rapporter des devises internationales en produisant des cultures d'exportation.

Les agricultures familiales gèrent durablement les ressources naturelles, l'environnement et les territoires

● *Les agricultures familiales peuvent favoriser la préservation des ressources naturelles*

Les investissements consentis dans les exploitations capitalistes favorisent une spécialisation de la production afin d'optimiser le capital immobilisé grâce à des économies d'échelle (un seul lourd investissement sur une grande surface, plutôt que plusieurs petits investissements sur de petites surfaces). Cela se traduit par une tendance à la monoculture sur de très grandes parcelles ou d'immenses unités d'élevage intensif. Ce type de pratique limite les transferts entre les cultures et l'élevage (résidus de récolte servant à l'alimentation des bêtes et fumier pour la fertilisation) et a des conséquences négatives sur l'environnement : baisse du taux d'humus dans les sols, pollution des rivières (par les effluents d'élevage et le lessivage des sols), faiblesse de la biodiversité, prolifération de nuisibles liés à la plante cultivée.

L'agriculture familiale de type paysan, de par son caractère patrimonial, entretient un lien fort entre les familles et leur terroir, et donc une plus grande préoccupation autour de la préservation de la fertilité et des ressources naturelles et une meilleure gestion de l'agrobiodiversité.

Cependant, la pression démographique et la déstructuration des systèmes traditionnels de gestion des ressources provoquent souvent la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation des sols.

Esther Boserup¹⁷, Mary Tiffen¹⁸ et Georges Rossi¹⁹, entre autres, ont cependant démontré que les agricultures familiales étaient capables, par des investissements importants (de type terrasses par exemple), de surmonter les crises liées à la forte pression démographique en pas-

¹⁷ Boserup E., *Évolution agraire et pression démographique*, Flammarion, 1970.

¹⁸ Tiffen M., Mortimore M., Gichuki F., *More people, less erosion*, John Wiley, Chichester, 1994.

¹⁹ Rossi G., *L'ingérence écologique*, CNRS, 2000 ; Rossi G., Castellat C., Rodary E., *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?*, Gret-Karthala, 2003.

sant à un niveau de productivité supérieure. La dynamique que connaît le Fouta Djallon, entre pression démographique et préservation du milieu par l'évolution des techniques culturales, illustre bien cet argument.

● *Dynamisation de l'espace rural*

Par le maintien d'une population sur le territoire, par les interrelations qu'elles entretiennent avec les autres acteurs de la chaîne agricole et alimentaire, les agricultures familiales contribuent particulièrement au dynamisme économique des territoires ruraux.

Une étude d'Ongwen et Wright (2007) pour le projet Ecofair Trade souligne que les activités économiques des petites exploitations agricoles ont des retombées positives sur le reste de la société car elles sont mieux intégrées à l'économie locale. Les auteurs affirment que « maintenir le paysan dans son pays, c'est maintenir trois autres emplois car ce sont les commerces, l'école et les services qui répondent ». En ce sens, l'agriculture familiale ne relève pas seulement le défi de l'emploi, mais également celui de maintenir des populations entières en milieu rural.

À l'inverse, une étude de cas sur les plantations industrielles d'huile de palme en Indonésie montre que ces exploitations ne créent aucune valeur ajoutée dans la zone de plantation à Kalimantan. Les usines de transformation sont en effet situées à Java, en Malaisie ou en Hollande. Kalimantan sert donc essentiellement à fournir de la terre, sans pouvoir prendre part au développement économique induit par l'huile de palme. ●

Coordination SUD

(Solidarité Urgence Développement)

Créée en 1994, Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement), la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale, regroupe plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence et d'aide au développement. Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer et de relations internationales, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail permettant aux ONG de mettre en synergie leurs positions et d'élaborer un travail conjoint de plaidoyer.

Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD, pilotée par le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques) et le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour une prise en considération du sort des paysans du Sud dans les négociations commerciales internationales.

L'objectif du groupe consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, d'assurer une concertation entre ONG membres et de les porter auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Il s'accorde sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED) et échange des informations sur les enjeux internationaux en cours. Il est mandaté par Coordination SUD pour prendre des positions au nom du collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

La commission est composée de deux collectifs :

- le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) et le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale) ;
- et des ONG suivantes :
 - AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)
 - CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement)
 - Fédération Artisans du Monde,
 - GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)
 - IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement)
 - Peuples Solidaires
 - Oxfam France – Agir Ici
 - Secours Catholique – Caritas France
 - Secours Populaire Français
 - Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)

> **Contacts Commission Agriculture et Alimentation :**

Fabrice Ferrier, responsable des programmes internationaux, Coordination SUD, tél. 01 44 72 80 03, ferrier@coordinationsud.org

Arlène Alpha, responsable du pôle Politiques publiques et Régulations internationales, GRET, tél. 01 70 91 92 92 09, alpha@gret.org

Pascal Erard, responsable plaidoyer, CFSI, tél. 01 44 83 63 41, erard@cfsi.asso.fr

Ce rapport a été rédigé par le : **GRET**

Ce rapport a été réalisé
avec le soutien financier
du ministère français des Affaires
étrangères et européennes.



Les points de vue exposés sur ce document reflètent l'opinion de Coordination SUD et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel du ministère des Affaires étrangères et européennes.